



ARCELOR MITTAL



Négociation de l'après CAP 2016.

L'accord CAP2016, accord groupe, traitant notamment du temps de travail, arrive à échéance en fin d'année. La négociation pour la période à venir vient de s'ouvrir ce 1^{er} juin à Paris.

Ci-dessous, la déclaration de la CGT qui cadre le contexte et les enjeux de cette négociation importante pour la grande majorité des salariés du groupe.

Déclaration CGT :

« Nous entamons aujourd'hui une négociation importante dans le groupe, son sujet central, le temps de travail, touchant au quotidien des salariés.

Elle démarre dans un contexte particulier, juste après les élections présidentielles, et à quelques jours des élections législatives. Elle va également se chevaucher avec la négociation sur le « dispositif conventionnel » dans la branche métallurgie.

Elle vient aussi après une loi dite « travail », imposée à coups de 49-3 et rejetée par une très nette majorité de salariés et de citoyens. Une loi « travail » qui a été retranscrite par un accord dit « emploi » dans la métallurgie, en septembre dernier, validé par l'ensemble des organisations syndicales sauf la CGT.

Un accord « emploi » encourageant notamment la pluriannualisation sur 3 ans du temps de travail pour contourner les 35 heures, ou encore la mobilité géographique et le prêt de main d'œuvre. Des objectifs de flexibilité et de recul social que la CGT continuera de combattre, sans relâche, dans nos entreprises.

Enfin, cette négociation se situe quelques mois à peine après un conflit salarial au sein d'AMAL et AMMED, qui a sérieusement perturbé la production et dégradé encore un peu plus le climat social dans le groupe. Un conflit qui s'est d'ailleurs prolongé ces dernières semaines au sein d'AMCS.

La notion de temps de travail est étroitement liée avec celles de l'emploi et des conditions de travail. Force est de constater que celles-ci se sont dégradées ces dernières années :

- ✓ *Nos diverses sociétés ont profité de nombreux départs en retraite pour réduire les effectifs CDI.*

- ✓ *Le nombre de contrats précaires a sérieusement grimpé, avec un recours abusif à l'intérim dans de nombreux sites.*

Cette politique, sciemment orchestrée par le groupe, nous amène aujourd'hui à constater une dégradation des conditions de travail, avec des effets induits sur la santé et la sécurité, mais aussi sur les compétences. Ajoutons à cela une carence en investissements et en maintenance préventive, impactant la fiabilité des outils de production, et le tableau est complet.

Les plans dits de «compétitivité» lancés actuellement dans nos sociétés, axés à nouveau sur la baisse des effectifs et des masses salariales, ne peuvent qu'aggraver encore une situation très critique.

Pour rétablir la confiance et permettre aux salariés d'évoluer dans de meilleures conditions, la CGT portera dans cette négociation :

- 1. Des propositions axées sur une réduction du temps de travail sans perte de salaire et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, à la fois sur la durée de travail hebdomadaire et sur la fin de carrière.*
- 2. Des exigences en termes de recrutements, avec l'intégration des intérimaires en CDI et le renouvellement intégral des départs en retraite.*
- 3. Des mesures spécifiques de départ anticipé au titre de la pénibilité, particulièrement pour le personnel posté.*

Enfin, s'agissant de l'attractivité du groupe, nous souhaitons aborder la question de l'évolution de carrière pour tous les salariés. Les négociations précédentes traitaient en effet de l'évolution de carrière des salariés du niveau V. Or il s'avère que, au sein du niveau V comme pour l'ensemble des niveaux de classification, salaires d'accueil et garanties de progression de carrière sont nettement insuffisants.

Voici donc les enjeux majeurs, pour la CGT, en ouverture de cette négociation nationale au sein du groupe.

Montreuil, le 1^{er} juin 2017. »

La direction nous a d'ores et déjà refoulé sur nos demandes de traiter la pénibilité (dans le sens de départs anticipés), l'emploi, et la réduction du temps de travail.

Les salariés ont tout intérêt à se faire entendre tout au long de cette négociation, partout dans le groupe, afin d'obtenir des avancées !